

Formation Post Permis

Conducteurs novices volontaires

Objectif :

Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route : vitesse, alcool, drogue

Public concerné :

Jeunes conducteurs volontaires, désirant réduire leur période probatoire

Conditions requises :

- Être titulaire du permis B
- Être jeune conducteur (permis depuis moins d'un an) n'ayant pas commis d'infraction

Programme :

La formation post-permis se déroule sur une journée complète de 7 heures. Celle-ci évolue autour de débats et d'échanges sur les situations de conduite et les difficultés rencontrées sur la route par les stagiaires.

Conditions de réalisation :

- Minimum 4 élèves / Maximum 10
- Inscription 8 jours à l'avance
- Coût : 250 € TTC

Validation :

Attestation de formation post permis

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

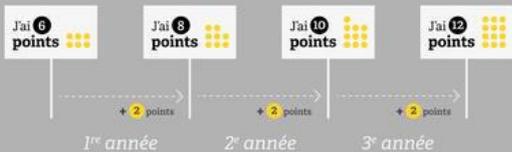


CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

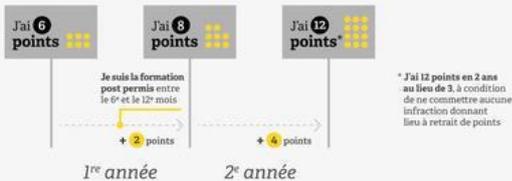
SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**